

La Lettre du Réseau Rural de Mayotte

C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires

Flash#2-Période COVID19_2 JUIN 2020

La crise sanitaire nous a tous mis en confinement pendant près de deux mois et demi. Cependant activités et projets ne se sont pas arrêtés pour autant, voici quelques focus issus des informations parvenues au réseau rural ces dernières semaines. N'hésitez pas à nous en communiquer d'autres!



Le réseau EEDD de Mayotte (éducation à l'environnement et au développement durable), bien qu'ayant suspendu ses rencontres en présentiel, vous propose néanmoins un large éventail de ressources pédagogiques, qui pourront être utiles tout au long des vacances également. Retrouvez sa dernière lettre d'information ici: http://t.emk04.com/jtO2_m/mXNIZFrGdmJoY2VpnF3loWaYa5aVaHCXjMh1amp-kI3BqXJVxZYqfbmNjZmSSZ5qRZ5VVk5NtaJSglGhYnm6VX6BzY2RoIG9IV59xmtdd1aFlI6ifyKCilJqSm6Gk

La lettre nationale du Ministère de l'Agriculture sur la crise Covid « Gardons le fil » faisait cette semaine un focus sur l'Outremer. On y rappelle notamment que *aujourd'hui, seules la Guyane et Mayotte sont quasiment autonomes dans les productions végétales, hors céréales*, ce qui rend les DOM particulièrement fragiles en cas de crise et d'arrêt des importations via le fret aérien. Plusieurs initiatives nouvelles et positives ont néanmoins vu le jour ces dernières semaines: chartes d'entente sur les produits locaux avec la grande distribution, développement des circuits courts, participation aux dons alimentaires...



A Mayotte, un dispositif de suivi quotidien et une cellule logistique ont été mis en place pour éviter les ruptures. Anfan Ahmadi, chef de l'unité Sécurité sanitaire des aliments et offre alimentaire, au service de l'alimentation de la DAAF à Mamoudzou, était en charge de ce suivi. Il apporte son témoignage dans la lettre. Extraits :

« Il nous a fallu réagir très vite pour que l'île ne manque pas des produits de base, tels le riz, les pâtes, la farine, la viande congelée, les conserves de poisson, le sucre, l'huile, l'eau en bouteille, le lait ½ écrémé, le charbon de bois et le gaz. Ici, nous importons 90 à 95% des produits alimentaires transformés et les délais d'approvisionnement sont extrêmement longs (plus de 2 mois par bateau). Aussi dès le 18 mars, nous avons mis en place un suivi quotidien des stocks avec les cinq principaux importateurs et les transformateurs de l'île »

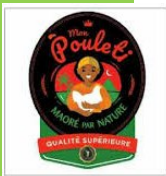
« Cette crise a permis d'améliorer les relations de travail entre professionnels et administration, nous avons perçu cette collaboration, cette solidarité, et le renforcement de liens de confiance. Et en ce qui concerne l'agriculture, nous avons vu davantage de produits locaux dans les supermarchés, en circuit court. C'est encourageant et cela confirme qu'il existe un fort potentiel malgré les difficultés d'organisation des filières. »

Vous pouvez retrouver toute la lettre ici : <https://gardons-le-fil.alimagri.fr/lettre8/index.html>

Des produits frais de Mayotte! Continuez de vous approvisionner en produits locaux!



- Vente de Fruits et Légumes à **Kagna Maoré** Kaweni: Rond point Zone Nel : Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 16h30/ Le samedi de 8h30 à 12h et à la **COOPAC** à Combani les Mercredi et Vendredi de 8h30 à 16h. Suivez la page Facebook Kagna Maoré !



- **Marché des producteurs à Coconi** fruits et légumes et Banga du Lycée Agricole (volailles, produits laitiers) **tous les jeudis 9H-12H**

- **Le Marché Paysan de Coconi ne rouvrira pas ses portes ce samedi 6 juin, mais suivez ses infos sur sa page Facebook**

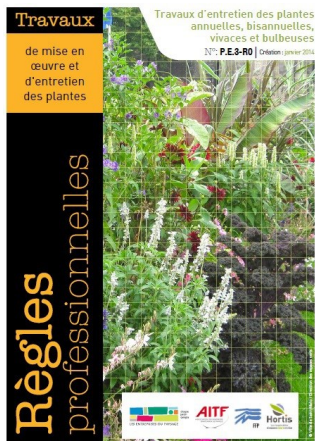
- Vous pouvez également depuis quelques semaines retrouver le lait caillé 'Lulu' de la 1ère coopérative laitière de l'île **Uzuri Wa Dzia** dans les rayons de vos supermarchés.

- Vanille à vendre! Affinée à point de 2019 ou en récolte pour fin 2020, page Facebook **Association Saveurs et Senteurs de Mayotte**



Les projets se poursuivent !

Rédiger facilement un marché public ou un projet d'espace vert



Si vous devez lancer un marché public, contracter une entreprise, ou monter un projet pour la conception, la réalisation ou tout simplement l'entretien de :

- **Plantes** : arbres, arbustes, plantes, massifs, gazons, arboriculture fruitière, systèmes d'arrosage ou gestion de populations d'exotiques envahissantes
- **Constructions paysagères** : terrassements et réseaux dans le cadre d'un aménagement paysager, revêtements et leurs fondations, bordures et caniveaux, murets paysagers, retenue de sols, escaliers ou clôtures
- **Végétalisation bâtiments** : décors permanents, végétalisation façades, toitures végétalisées
- **Zones naturelles** : génie végétal, plantation forestière, génie écologique ou travaux sylvicoles
- Travaux d'entretien des **sols sportifs**

Vous pouvez vous inspirer des fiches professionnelles de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep), accessibles gratuitement sur leur site : <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/bonnes-pratiques-du-secteur-les-regles-professionnelles/les-regles-parues/> Elles ont en effet comme objectif de réunir et généraliser les bonnes pratiques du métier, afin d'améliorer les prestations de toutes les entreprises du secteur. Rédigés par des professionnels de métropole, elles s'adaptent facilement à Mayotte.

Contact pour plus de précisions: cannelle.phillipps@cg976.fr - Service des ressources forestières (SRF)/ DRTM/ CD

L'Europe à Mayotte : à Noter!

Lutte contre l'érosion à Mayotte : Voici le lien pour la vidéo réalisée dans le cadre des ateliers prospective LESELAM Quelle agriculture en 2035? <https://www.youtube.com/watch?v=P8TZHp0BI54>



Tous les porteurs de projet ayant bénéficié des fonds européens, quels qu'ils soient, sont invités à en témoigner en remplissant le formulaire qu'ils trouveront sur le site EUROPE A MAYOTTE (<https://www.europe-a-mayotte.fr/>) - boîte à outils (en bas de page), rubrique TÉMOIGNEZ. Nous serons ainsi la vitrine de votre structure. Retrouvez les premières vidéos en ligne sur la page Facebook.

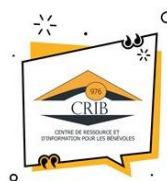
Contact: Stéphanie Consolo/ P/O Catherine Privat/ SGAR Pôle des Affaires Européennes stephanie@zoorit.com

Le CRIB Mayotte (centre de Ressources et d'informations des Bénévoles), en partenariat avec la DJSCS, met en place des formations CFGA = **Certificat de Formation à la Gestion Associative**. Pour cette année 2020, 3 sessions vous sont proposées (8 places maxi pour le respect des consignes sanitaires):

- Les 15-16-17-18 Juillet, lieu à définir (formation pour les jeunes « 16/20 ans » avec hébergement)
- Les 29 Août - 5 - 12 - 19 - 26 Septembre 2020, dans les locaux du CROS à Cavani de 8h00 à 16h00
- Les 14-15-16-17-18 Décembre 2020, dans les locaux du CROS à Cavani de 8h00 à 16h00

Ces formations sont ouvertes à tous, et sont entièrement prises en charge par nos partenaires (repas du midi compris).

Pour plus d'information : <https://www.cros-mayotte.fr/crib/formations/cfga/>



Message du Service Economique de la DAAF: la médiation du crédit

"En cas d'impact par le coronavirus, l'IEDOM est mobilisée dans les géographies d'outremer qu'il couvre. Il vous accompagne en ce qui concerne la médiation du crédit et plus spécifiquement pour tout refus de financement ou réduction de lignes accordées. La médiation du crédit est accessible directement sur son site internet. La médiation du crédit s'intègre dans le dispositif d'accueil et d'aide des entreprises confrontées à des problèmes de financement. Un médiateur du crédit, fonction attribuée aux directeurs départementaux de la Banque de France en métropole et de l'IEDOM pour les départements et collectivités d'outre-mer, est nommé dans chaque département. Son rôle est celui d'un facilitateur pour les entreprises confrontées à des difficultés de financement, puisqu'il se consacre aux problèmes de financement des entreprises et à leur relation avec les banques." Info complémentaires : <https://www.iedom.fr/mayotte/entreprises/article/mediation-du-credit>



Contacts Réseau rural de Mayotte:

DAAF : Référent national : abdoul-anziz.ben-youssef@agriculture.gouv.fr
Chargée de communication : florence.caniparoli1@agriculture.gouv.fr — 06.39.68.01.13

Animatrice basée au lycée agricole de Coconi:
cecile.morelli@educagri.fr — 06.39.19.16.93

